

Pour vaincre le gouvernement : rompre le « dialogue social », s'organiser pour se défendre et imposer la grève générale !

Le mercredi 23 mars, le projet de loi Hollande Valls El Khomri a été présenté au conseil des ministres. Voici le compte-rendu officiel du gouvernement :

Cette réforme, préparée depuis l'automne 2015, a été élaborée en étroite concertation avec les partenaires sociaux, conformément à la méthode de dialogue social que le gouvernement met en oeuvre depuis le début du quinquennat. Elle a fait l'objet de débats vifs et nourris, mais constructifs, qui ont permis d'aboutir à un texte équilibré, sans renoncer à son ambition. Le projet contient les ajustements annoncés lors de la conférence tenue le 14 mars dernier avec les organisations syndicales de salariés, les organisations professionnelles d'employeurs et les organisations de jeunesse.

Le « dialogue social » est la première arme du gouvernement pour faire passer ses attaques au compte de la classe capitaliste, éviter l'affrontement avec la classe ouvrière, associer les directions syndicales à la discussion de ses plans, amender à la marge pour au bout du compte garder l'essentiel, permettre que le Parlement vote.

Après les puissantes manifestations d'étudiants, lycéens et salariés du 9 mars pour le retrait pur et simple du projet de loi, le gouvernement a donc poursuivi le « dialogue social » sur son projet de loi avec les directions syndicales. Non seulement la CFDT, l'UNSA... s'y sont rendues, mais aussi les directions syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF... : qu'y avait-il donc encore à discuter avec le gouvernement ? L'exigence du retrait pur et simple du texte implique la rupture immédiate du « dialogue social », de la « concertation » avec le gouvernement !

Côté cour, le gouvernement dialogue avec les bureaucrates syndicaux ; côté jardin, il matraque les jeunes. Le gouvernement a préparé soigneusement la répression des manifestations étudiantes et lycéennes du 17 mars, les fermetures administratives des universités pour empêcher les étudiants de se réunir, l'entrée des CRS dans les enceintes universitaires, le tabassage et le matraquage des manifestants, sans parler de l'irruption soudaine de casseurs dans les manifestations dans le seul but de faire peur et de discréditer les étudiants et lycéens. La « guerre au terrorisme » et l'état d'urgence servent à recruter toujours plus de flics, facilitent la répression des jeunes et des travailleurs (surtout quand ils sont noirs et arabes).

Les assemblées générales doivent organiser leur service d'ordre pour expulser les provocateurs des manifestations, pour protéger les cortèges. Les étudiants et les lycéens doivent obtenir l'appui des services d'ordre des syndicats ouvriers, des organisations politiques du mouvement ouvrier. Pour décider et contrôler elles-mêmes leur mouvement, les AG doivent élire leur comité de grève pour organiser la grève et les manifestations, avec des délégués mandatés, élus et révocables, centraliser leur combat dans une coordination nationale des comités de grève pour éviter l'éparpillement, les actions isolées et les diversions, pour dresser la force unie de tous les travailleurs et jeunes contre le gouvernement.

Le gouvernement compte justement sur l'éparpillement et l'essoufflement de la lutte par la multiplication des journées d'action qui n'ont pas l'objectif de le faire céder, mais de couvrir leur collaboration au projet, de dévoyer le mécontentement, de protéger le gouvernement. Déjà en 2003 comme en 2010, les puissantes mobilisations pour défendre les retraites s'étaient peu à peu dissoutes dans la succession de journées d'action, reconductibles ou pas, décidées par les directions syndicales qui demandaient à réécrire les projets, ce qui a conduit à la défaite. Assez de défaites qui encouragent l'attaque suivante ! Pour obtenir le retrait pur et simple du projet de loi, il faut affronter le gouvernement avec l'objectif de le vaincre.

Dans leur communiqué du 24 mars, les chefs syndicaux CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL déclarent :

À l'issue de la journée du 31, le gouvernement doit répondre. Si tel n'était pas le cas, les organisations signataires inviteront les salarié-es à débattre la poursuite de l'action dans les jours suivants et à renforcer les mobilisations, y compris par la grève et les manifestations.

La seule réponse acceptable du gouvernement, c'est le retrait pur et simple du texte !

Si le gouvernement se trouvait confronté à la grève générale des étudiants, des lycéens, des salariés, il ne tiendrait pas un seul jour et le projet de loi Hollande-Valls-El Khomri volerait en éclats.

Voilà ce qu'il faut imposer aux dirigeants des syndicats.

29 mars 2016

